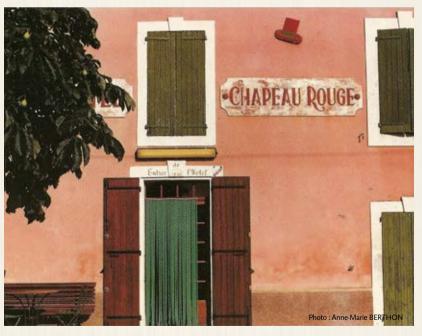
l'Echo Simianais Bulletin municipal n°1 · Décembre 2008

Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de présenter aux Simianaises et Simianais le premier numéro du bulletin municipal, destiné à mieux vous informer des décisions du Conseil ainsi que des nouvelles et de la vie de notre commune. Il sera semestriel et diffusé chaque année en juin et décembre.





ENFIN! Le Chapeau Rouge va rouvrir:

la mairie a décidé de racheter le bâtiment du bar-restaurant, rendant ainsi aux Simianais ce lieu cher à leur coeur.

Liste du Conseil municipal:

- · Maire: Alain CASSAN
- 1^{er} Adjoint : Benoît DUMAS, en charge de l'administration générale
- 2^{ème} Adjointe: Marie-José NOËL, en charge du paptrimoine, de la culture et de la coordination des associations
- 3^{ème} Adjoint : Thibault GIACOMI, en charge des travaux
- 4^{ème} Adjointe : Patricia OLIVE, en charge de l'électrification et de la voirie
- Conseillers (par ordre alphabétique): Léon AUBERT, Jean BASCOU, Margaret DEWS, Vanessa MASTO, Audrey PELISSIER, Marie-Claire PENOT, Fabien ROLLAND, Claude WICART.
- Maire délégué de Valsaintes : André ESMIEU, titulaire ; Alain ARBONA, suppléant
- Maire délégué de Carniol : Fabrice BLANC, titulaire ; Vincent BLANC, suppléant

Informations pratiques Mairie:

La Mairie est ouverte du mardi au vendredi, de 14h à 17h.

Le Maire y tient sa permanence le samedi, de 14h à 16h.

Téléphone : 04 92 75 91 40 Fax : 04 92 75 94 39

Courriel: communedesimiane@wanadoo.fr

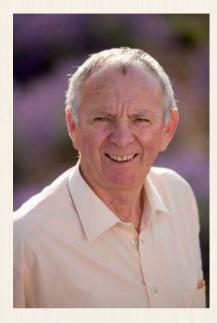
Détail des délégations des conseillers municipaux :

- Assainissement, énergies renouvelables et recherche de nouvelles ressources en eau potable : Jean BASCOU
- Association de la cantine scolaire : Vanessa MASTO, Audrey PELISSIER, Patricia OLIVE.
- $\bullet \ Association \ des \ communes \ forestières: Titulaire: Vanessa \ MASTO; Suppléant: Alain \ CASSAN$
- Bibliothèque communale Henri LAUGIER: Marie-Claire PENOT
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS): Léon AUBERT, Patricia OLIVE, Marie-Claire PENOT, Claude WICART et en tant que membres extérieurs au Conseil municipal: Gilbert ADRIAN, André CASSAN, Maria RENIET, Marie-Noëlle SERVIGNAT.
- Comité des Fêtes : Titulaire : Fabrice BLANC ; Suppléante : Patricia OLIVE
- Commission d'appel d'offres : Titulaires : Fabrice BLANC, Benoît DUMAS, Fabien ROLLAND ; Suppléants : Thibault GIACOMI, André ESMIEU, Marie-José NOËL.
- Communauté de Communes du Pays de Banon : Titulaires : Alain CASSAN, Audrey PELISSIER ; Suppléants : Fabrice BLANC, Claude WICART
- Conseil des écoles : Titulaire : Margaret DEWS ; Suppléante : Vanessa MASTO
- Fourrière : Titulaire : Léon AUBERT ; Suppléant : Alain CASSAN
- Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) : Titulaire : André ESMIEU ; Suppléant : Jean BASCOU
- Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE): Titulaires: Patricia OLIVE, Fabien ROLLAND;
 Supléant: Alain CASSAN
- Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractère : Titulaires : Alain CASSAN, Marie-José NOËL ; Suppléant : Thibault GIACOMI
- Syndicat des transports scolaires : Titulaire : Vanessa MASTO ; Suppléante : Margaret DEWS

Informations légales: L'Echo Simianais – Bulletin municipal semestriel gratuit – numéro 1 – Décembre 2008. Mairie de Simiane-la-Rotonde – Hôtel de Ville – 04150 Simiane-la-Rotonde. Directeur de la publication: Alain Cassan – Directeur adjoint: Benoît Dumas – Rédaction: Jean Bascou, Alain Cassan, Benoît Dumas, Marie-José Noël, Claude Wicart – Secrétaire de rédaction: Samuel Bertrandy. Conception graphique, maquette, illustrations et photographies (sauf indications contraires): Charlotte Kralj. Impression: Imprimerie Rimbaud, Cavaillon. Imprimé sur papier recyclé • Tirage: 400 exemplaires. Dépôt légal: décembre 2008. Distributeur: La Poste – Banon

l'Edito du Maire





Chères Simianaises, chers Simianais,

Nous connaissons maintenant les résultats du dernier recensement, effectué en 2007 : notre population est passée de 532 à 574 habitants.

Le Conseiller Général, les représentants des Parents d'élèves et moi-même avons rencontré l'Inspecteur d'Académie au printemps dernier, afin d'essayer de garder nos trois classes. Malheureusement, la baisse de l'effectif scolaire ne nous a permis de n'en conserver que deux.

De nombreuses démarches ont été menées par la Mairie et le comité « VigiPoste » dans le but de sauvegarder notre bureau. Mais le devenir de celui-ci apparaît compromis, la Direction de la Poste semblant décidée à le fermer.

Nous avons constaté cette année une hausse de 15% des entrées payantes au Château et à la Rotonde. Avec près de 11 000 entrées de mars à novembre 2008, en comparaison des 9 500 de l'année dernière, nous nous rapprochons de l'objectif fixé de 12 000 entrées annuelles.

Les commerçants, les propriétaires de gîtes et de chambres d'hôtes ont, dans l'ensemble, constaté une augmentation de leur activité.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune :

- Notre nouveau couple de boulangers, M. Patrick Barret et son épouse, qui ont sauvegardé l'emploi de trois jeunes simianais.
- M. Evencio Vazquez et Mme Véronique Nitard, artisans fabricants de produits d'épicerie fine, qui se sont installés à la Buissonnade.

Nous leur souhaitons prospérité.

Par ailleurs, je rappelle qu'aux termes de l'article R622-2 du code pénal, la divagation de chiens est interdite et punie d'une amende de 2ème classe. Je demande donc aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer, sans quoi ils s'exposent aux sanctions prévues par le code pénal.

Des travaux vont être réalisés dans les stations d'épuration de la commune afin d'en assurer un meilleur fonctionnement. Dans cette perspective, je rappelle également qu'il est interdit de rejeter les eaux pluviales dans le réseau d'assainissement. Des contrôles réguliers seront effectués afin de s'assurer du respect de cette interdiction et les contrevenants seront sanctionnés.

Enfin, j'ai le plaisir de vous informer que le Conseil Municipal a décidé d'acheter la partie restauration du bâtiment du « Chapeau Rouge ».

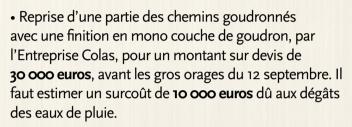
En ce mois de décembre, je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, d'excellentes fêtes de fin d'année.

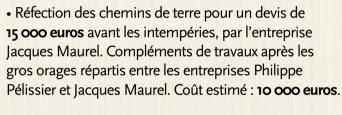


Les projets et réalisations



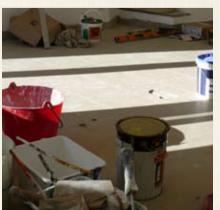
 Remise en état du couloir de l'école pour un montant de 5 000 euros.







- Reprise des murs de soutènement derrière l'église et surplombant la rue de la montée des Crottes par les entreprises Philippe Pélissier et Bruno Bertelli pour un coût de **7 500 euros**.
- Aménagement de la bibliothèque à l'ancienne boulangerie du faubourg courant novembre. Coût de l'opération : 13 000 euros.



• Signature du compromis pour l'achat de la partie restauration du Chapeau Rouge, y compris l'étage correspondant et les terrains : fixé à 105 000 euros. Opération pour laquelle il a été sollicité une subvention de 60% auprès du Conseil Régional.

A l'issue de l'acte d'achat, des travaux seront réalisés :

- Agrandissement du bar
- Création d'une salle de restaurant après une étude de prix,
- Rénovation de la toiture,
 Dans un deuxième temps :
- Création de deux logements à l'étage.



- Consultation d'un bureau d'études pour la réalisation d'un logement et d'une salle communale dans l'ancienne école de Carniol.
- Mise en place avant la fin de l'année de l'éclairage public du hameau de Chavon et du chemin de la Brèche. Coût : **15 000 euros**, avec une subvention du Conseil Général de **3 500 euros**.
- Création d'un comité de pilotage (composé du Maire, de Benoît Dumas, de Jean Bascou et d'Alain Arbona) chargé de la mise en place, à l'aide d'un bureau d'études, d'un cahier des charges pour :
- Optimiser le fonctionnement des stations d'épuration,
- Etudier la possibilité de rendre potable l'eau de Chavon et du Puits de Carles.
- Aménagement des bureaux du secrétariat de la mairie à l'emplacement actuel de la bibliothèque, courant février 2009.





L'actualité économique de la commune

Au cours des trois premiers numéros de ce bulletin, nous ferons l'état des lieux de l'ensemble des entreprises qui travaillent sur la commune. Pour ce numéro 1, les artisans et commerçants :

- · Alain ARBONA (Simiane dépannage) : électricité, plomberie, informatique
- Patrick BARRET: boulanger
- Christian BARUFATTO: peintre en bâtiment Christian PINEL: électricité plomberie
- Jean BASCOU: artisan fabricant d'instruments de musique
- Bruno BERTELLI: macon
- Fernand BERUTTI: santonnier
- Serdan BIYIKLI: maçon · Alain BLANC: maçon
- Alain BREST: artisan tailleur de pierre
- Christian COUTTON: artisan métallier
- Pascale DAVID : potière
- Ets. DERIE : artisan métallier

- JOASSAN frères : découpe de viande
- Pierre LEGRAND : artisan tailleur de pierre
- Martine MAGNAN: épicerie
- Philippe PELISSIER: travaux généraux, maçon
- Erik ROGER: entretien, rénovation
- Claude ROLLAND: artisan menuisier
- Christian SAFFIOTTI: maçon
- François SIGNORET: espaces verts
- Caroline et Didier THOMAS: commercants
- Evencio VAZQUEZ, artisan fabricant de produits d'épicerie fine









Chaque bulletin sera l'occasion de présenter une entreprise de la commune. Pour ce premier numéro, il s'agit de la dernière entreprise artisanale installée sur notre commune : Evencio VAZQUEZ, artisan fabricant de produits d'épicerie fine :

Evencio et Véronique ont créé leur entreprise de fabrication de produits d'épicerie fine il y a 4 ans. Ils ont quitté Moustiers-Sainte-Marie l'an dernier pour s'installer à Simiane-la-Rotonde, à la Buissonnade. Les installations techniques sont complètes et modernes ; leur philosophie se résume en quelques mots : « De bons produits faits comme à la maison, sans conservateur ni antioxydant ». Par exemple, une confiture pur sucre, cuite à l'ancienne avec 60% de fruits, est fabriquée dans plus de 40 parfums différents.



Ils proposent une gamme large et variée qu'ils commercialisent auprès des épiceries fines de la région PACA:

- Plus de 40 parfums de confiture et 15 sirops.
- •Tapenades, caviar d'aubergines, tomates séchées, poivrons...
- Plusieurs moutardes aromatisées.
- 8 vinaigres de vin blanc macérés, des huiles d'olives parfumées.
- •Des confits d'échalotes, de figues, d'oignons et d'olives.
- Un produit unique en France : la crème balsamique.
- Les chocolats (leur ancienne spécialité, mais encore fabriqués exclusivement pour Pâques).
 La dernière nouveauté est une confiture d'olives à déguster par exemple avec un bon fromage de chèvre. Ils proposent également un nouveau service de traiteur.

Evencio est aux fourneaux et Véronique s'occupe du conditionnement, de l'expédition et des livraisons, des relations clients et fournisseurs. Pour visiter la boutique et découvrir leurs produits, vous pouvez les joindre au : 06 20 64 21 08 ou aller sur leur site Internet : www.evprovence.com

Nous formulons à ce jeune couple qui n'a pas pris de vacances depuis 4 ans tous nos vœux de réussite et leur souhaitons une installation réussie sur la commune.





La vie sociale



L'école:

39 enfants fréquentent actuellement l'école de Simiane.

Compte tenu de la baisse importante du nombre d'enfants scolarisés en primaire et suite à la décision de l'Inspection d'Académie, la fermeture de la 3ème classe est effective depuis la dernière rentrée scolaire. L'école a accueilli un nouvel enseignant :

Monsieur Joël Chardonneau qui est chargé de la classe Cycle 1 (Maternelle-CP-CE1). Cette classe comprend 21 enfants. La directrice de l'école, Madame Dominique Dupuy a pris la charge de la classe Cycle 2 (CE2-CM1-CM2) qui accueille 18 élèves. Madame Dupuy étant absente le mardi, elle est remplacée par Madame Marie Olivier.

Afin de s'adapter aux contraintes des horaires de travail de certains parents, l'amplitude des heures d'ouverture de la garderie a été élargie : la garderie est désormais ouverte de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h. En prévision de la rentrée scolaire et comme chaque année, la Mairie a fait réaliser pendant l'été des travaux de rénovation (réfection du couloir de l'école) et procéder à certains aménagements afin d'améliorer les conditions de vie scolaire des enfants : pose de porte-manteaux, installation d'un rideau pare-soleil et de bandes magnétiques pour l'affichage, changement d'ameublement dans la 1ère classe. Cette année, 15 élèves bénéficient du ramassage scolaire destiné aux enfants habitant à plus de 3 km du village. Ce service est entièrement gratuit pour les familles, grâce aux subventions allouées par le Conseil Général et complétées par la Commune.







Le Centre de Loisirs:

16 enfants ont fréquenté le centre intercommunal de loisirs de Banon en 2007. Dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse, la participation financière de la commune s'élève en 2008 à 4500 euros, soit 280 euros par enfant, avec un engagement de 3 ans.

La bibliothèque:

Les travaux sont maintenant terminés : la bibliothèque est installée au rez- de-chaussée de l'ancienne boulangerie du Faubourg.







L'aide à domicile auprès des personnes âgées :

Dans le cadre de sa mission de maintien à domicile, l'ADMR (association d'aide à domicile en milieu rural) intervient sur notre commune, au sein de 13 foyers.

Les frais de déplacements très importants des aides à domicile ne sont pas pris en charge par les organismes sociaux et représentent aujourd'hui une charge très lourde pour l'association.

Afin de compenser ces dépenses et pour permettre à l'association de continuer à apporter l'aide dont certaines de nos personnes âgées ont besoin dans leur vie quotidienne, le Conseil Municipal a décidé de passer la subvention annuelle de 500 euros à 2500 euros.

Outre l'aide à la personne, l'ADMR propose d'autres services diversifiés (garde d'enfants, etc.)

Contact : ADMR de Banon - Place de la République - 04150 Banon - Tel : 04.92.73.21.46



La vie associative

(Seules les associations subventionnées par la Mairie figurent dans cette rubrique)



- Le Comités des Fêtes avec Léon AUBERT comme président, démissionnaire depuis un an, a réduit ses activités à deux repas durant l'été. Une nouvelle équipe vient de se mettre en place le 27/09 autour de Philippe HABEREY. Nous lui souhaitons bonne chance.
- Nous regrettons vivement la fermeture faute de nouvelles inscriptions de **l'Ecole de Musique**, présidée par Guy KOHLER. Cette association créée il y a vingt cinq ans par Annie et Jean BASCOU a compté avec sa chorale jusqu'à 50 membres, jeunes et adultes.
- La Fadibole présidée par Alain JEAN et animée par Betty JEAN intervient en milieu scolaire pour la préparation du carnaval. Ses ateliers initient les jeunes de 8 à 17 ans à la création artistique (théâtre, peinture, chant, modelage) les mercredi ou samedi de 9h30 à 12h en période scolaire et pendant les vacances.

Remercions au passage Alain et Betty pour leur travail de restauration des portes de l'Eglise Sainte-Victoire.

- Les parents d'élèves avec Raphaël MURELLO comme président et Valérie MARTIAS comme trésorière organisent une tombola et un repas dont les bénéfices aident la coopérative scolaire à financer l'arbre de Noël, les voyages scolaires et la kermesse de fin d'année.
- Le Patchwork a pour présidente Margaret DEWS. Ses quinze adhérentes se réunissent chaque lundi de 14 à 19h dans l'ancienne boulangerie. Une exposition des ouvrages réalisés a lieu tous les deux ans à la salle des fêtes. L'exposition 2008 du 26 juillet au 6 août a attiré de nombreux visiteurs.



• La Maison de Brian, galerie d'art contemporain où Martine CAZIN a organisé cette saison trois expositions : du 26/04 au 22/06 : Michel Cohen : poterie, Anne Weulersse : peinture, J-P Marimot : peinture ; du 28/06 au 31/07 Jacqueline Lamba (1910-1993) un peintre à Simiane , exposition qui se tenait également à la Rotonde et qui a rencontré un très grand succès. Elle a permis aux visiteurs de découvrir une grande artiste qui est venue peindre à Simiane durant 15 ans, au cours des années 60 et 70. Nous saluons ici l'immense travail réalisé par Martine Cazin pour la réalisation et l'organisation de cette exposition. Et du 1^{er} au 31/08 : Richard Bonnet : peinture, Martine Cazin : croquis, Eugène Pinero-Balastegui : sculpture.



- Les Riches Heures Musicales de la Rotonde, présidées depuis vingt-six ans par Marie-José NOEL compte 120 adhérents en majorité Simianais ou résidents dans le département. L'association organise en août dans la Rotonde le festival international de musique ancienne de Simiane et des expositions de peintures et de photographies. Le thème 2008 du festival portait sur la musique italienne.
- Le Troisième Age Simianais, présidé depuis 1997 par Françoise SIMONETTI, compte 65 adhérents. L'association a organisé cette année une paella (26/03), un thé dansant (06/04), un goûter-loto (23/04), un voyage à Gordes avec visite du Musée du vitrail (21/05) et un repas de fin de saison (25/06).
- Vivre à Simiane, présidé par Gérald CHAUVREAU, compte 49 adhérents. Cette association a un programme d'activités très varié avec des conférences-projections, des projections-débats (déchets à ménager le 11/04), des spectacles poétiques (bistrot-poésie le 14/03); elle organise le Feu de la Saint-Jean (21/06), le vide-grenier (10/08), une exposition dans le cadre de l'Art de Mai et publie le Flash, bulletin trimestriel d'information. Enfin, elle mène l'action « Vigiposte » avec Pierre Rancé pour conserver notre bureau simianais.



Le « Magicien d'Ocre »



Jacques Blin a installé cette année son Atelier des Ocres dans une des pièces du Château de la Rotonde, à droite du passage vouté d'entrée, au sommet de la calade. Cet autodidacte est arrivé à Simiane en 1981, avec sa compagne, Patricia Olive, qui travaille avec lui. Il a commencé à exercer sa passion en 1983. Sa première exposition à Simiane a eu lieu en août 1985, au Pigeonnier du Château des Granges.

Artiste peintre ocrier, sa technique est unique en France : elle a pour particularité d'utiliser les ocres et sables naturels du Pays d'Apt. Après avoir réalisé le dessin sur un support en bois, l'artiste saupoudre les ocres sur les différentes surfaces enduites de colle, donnant ainsi vie et couleurs aux tableaux. Ceux-ci réagissent en fonction de l'éclairage (naturel ou artificiel), révélant ainsi leurs jeux d'ombre et de lumière. Ils dévoilent alors toute leur beauté : les reliefs changeants des ocres et la complexité des couleurs leur donnent une profondeur toute particulière... Ces œuvres racontent nos villages, les paysages de Haute Provence et leurs habitants. De très nombreux diplômes, prix et médailles ont récompensé l'originalité de la technique et la qualité des tableaux.

Pour plus de renseignements : Tél. : 04 92 75 96 07 ou http://jacques.blin.monsite.orange.fr





Le XXVIème FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE ANCIENNE (5-20 août 2008)

La saison 2008, avec pour thème « Musica Italiana », a permis aux festivaliers de mesurer l'héritage musical que nous devons à l'Italie, le Maître de musique de l'Europe baroque avec ses compositeurs, ses chanteurs, ses instrumentistes et ses facteurs d'instruments. Six ensembles étaient invités cet été à la Rotonde, tous de réputation internationale ; ils ont interprété de la musique médiévale (Beatus), renaissance (Doulce Mémoire) et baroque (Faenza, Vallotti et L'Arpeggiata). Sept musiciens sont venus d'Italie.



Une exposition de peinture, le « Musée imaginaire de Katherine Théron », rappelait les œuvres de grands maîtres de la « Pittura Italiana ».

Cette vingt-sixième édition a été un réel succès : 881 spectateurs en six soirées avec 147 personnes par concert en moyenne... et 183 au dernier concert, un record !

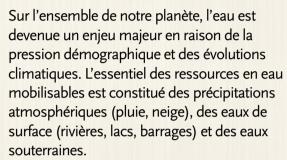
Le budget du festival 2008 est d'environ 54 000 euros. L'équipe du festival remercie les collectivités territoriales (Mairie, Région, Département) dont les subventions s'ajoutent aux recettes de la billetterie, des cotisations, des annonces publicitaires, aux dons et au mécénat. Le festival de Simiane a maintenant de sérieuses retombées sur l'économie locale et départementale (chambres d'hôtes, auberges, restaurants, taxis, imprimeries...) et fait connaître Simiane bien au-delà de nos frontières.

Le 29^{ème} festival est déjà en préparation.



Le développement durable

AICÍ L'AIGA ES D'ÒR « Ici, l'eau, c'est de l'or »



La gestion efficace des ressources en eau implique une excellente connaissance de leur disponibilité et de leur variabilité dans le temps et dans l'espace. L'équipe municipale de Simiane a fait de cette démarche une de ses priorités, et pour ce faire a déjà sollicité les conseils d'un bureau d'hydrogéologie. La première visite sur place a permis de faire le point sur : Le fonctionnement existant, réduit à ce jour à la fourniture de l'ensemble de l'eau distribuée aux usagers par le syndicat (environ 90 000 m³/ an) ; l'eau est de bonne qualité, régulièrement contrôlée, mais payante bien sûr et à un prix qui n'ira pas en diminuant, même si la commune est loin de répercuter l'ensemble de l'augmentation sur la facture de chacun. De plus, cette situation rend notre village entièrement dépendant de ce fournisseur.

L'existence d'autres ressources utilisées dans le passé et abandonnées pour des raisons essentiellement dues à la pollution chimique et bactériologique, comme le Puits de Carles 20 000 m³/an) ou la source de Chavon (16 000 m³/an), ou plus simplement parce que leur débit n'était pas suffisant, comme la source de Carniol.







Dans le prochain numéro, et dans cette même rubrique, sera abordé le problème des eaux dites « usées », c'est-à-dire celles mêmes dont nous venons de parler et que nous rejetons à l'égout, ou dans nos fosses septiques, après nous en être servis.

Le conseil de Tante Victoire :

Préférer la douche au bain le plus souvent possible. Un bain consomme 150 à 200 litres d'eau, alors qu'une douche seulement 60 à 80 litres! L'inventaire d'autres points d'eau comme celui de la combe du Rossignol, jadis exploité mais comblé accidentellement lors de la grande crue de 1925.

Enfin l'existence probable d'autres solutions, certainement plus lourdes à mettre en œuvre, comme le forage d'un captage profond pour trouver la nappe aquifère de la Fontaine de Vaucluse.

Dans un premier temps, raisonnablement, la stratégie sera d'essayer de réhabiliter les deux points d'eau utilisés dans le passé, en se donnant les moyens de retrouver leur potabilité. Dans ce but, de nouvelles analyses sont en cours concernant la source de Chavon et des essais de pompage avec des analyses vont être faits sur le Puits de Carles. Si les résultats sont encourageants, des aides financières seront sollicitées pour leur remise en service, et la protection qualitative de leurs captages respectifs.





Le clin d'œil

Histoires d'eau : La sécheresse de l'année 1840 a conduit la municipalité à entreprendre des travaux sur les points d'eau de la commune, en particulier sur le Puits de Carles et la fontaine de Chavon.

Le Puits de Carles :

Art. 2 : (...) Mr le Maire [Marc-Joseph Estelle, ndlr] a proposé au Conseil de rendre disponible à l'usage des habitants le puits pratiqué par la commune dans un enclos dit pasquier de Mr Charles Martel, juge de paix et de mettre en exécution la soumission qu'il fit et concession gratuite du 1er août 1834, ce puits fut creusé profondément et monté en pierres et bâti jusqu'au niveau du sol, mais soit que pour le terminer il fallait faire une dépense assez forte soit que le mur de soutènement à faire et le tour à remonter pour mettre le dit puits au niveau de la rue et les pierres de taille qu'il faudrait pour le circuit du dit puits, tout cela peut être parut onéreux à messieurs les administrateurs d'alors . .enfin le puits resta en l'état.

Aujourd'hui que la sécheresse fait sentir aux habitants de la commune la nécessité de jouir de cette eau, des plaintes s'élèvent de partout et les habitants demandent à l'envie le perfectionnement d'un puits qui a coûté environ douze cents francs à la commune, le maire (Auguste Vaugine) ne devait pas être sourd à la voix publique aussi dut-il s'empresser de faire passer les maçons sur les lieux après avoir pris leur avis contradictoirement ; avec mes faibles lumières acquises par une expérience de cinquante ans que je fais travailler chez moi, je me suis convaincu que cette dépense pourrait s'élever à deux cents soixante francs. Je vous invite à y délibérer tout en vous observant que cette réparation n'aurait lieu ainsi que d'après un devis estimatif et une adjudication au rabais et que le tout serait soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet.

Sur cette proposition le Conseil a délibéré de voter deux cent soixante francs pour parfaire le dit puits lesquels seront pris sur les dépenses extraordinaires de 1841.



Source: Registre des Délibérations du Conseil Municipal en date du 26 juillet 1840

Note : Le Conseil élu les 3 et 4 mai 1840 comprenait 12 membres dont 10 étaient présents le 26/07/1840

Maire: Marc-Joseph Jacques ESTELLE – Adjoint: François Xavier de FERRY DU VERGER Secrétaire: Joseph BREMOND – Conseillers: Jean Joseph CARRETIER, Marc CARRETIER, Désiré LOMBARD, François FOURNON, Jean André AUBERT, Marc SILVESTRE, Louis REY.